

Marché couvert de St-Palais-sur-Mer : sécurisation de deux alvéoles et continuité de l'activité



Le 28 avril dernier, à la suite d'un contrôle du marché couvert, la municipalité a constaté une fragilité structurelle au niveau d'une poutre d'une alvéole extérieure. Par mesure de sécurité, cet espace a été immédiatement fermé au public.

Un cabinet d'experts a ensuite été mandaté pour établir un diagnostic global du bâtiment. Celui-ci a confirmé la fragilité de cette première zone et mis en évidence une fragilité sur une seconde alvéole voisine. La municipalité a donc décidé de procéder également à sa fermeture, par précaution.

Sécurisation du site

Une société va être missionnée dans les prochaines heures afin de retirer les toitures des alvéoles fragilisées avant la saison touristique. Elles seront remplacées par des toitures temporaires pendant l'été. L'objectif : permettre aux commerçants de travailler sur leur banc habituel pendant la haute saison, en toute sécurité.

Des travaux de sécurisation vont être engagés dans les prochains jours, avec le retrait des toitures des alvéoles concernées avant la saison touristique. Des solutions de couverture temporaire seront mises en place pour l'été.

L'objectif est de permettre la poursuite de l'activité des commerçants sur leurs emplacements habituels, dans des conditions de sécurité adaptées.

Continuité de l'activité et accompagnement

Ces fermetures temporaires ont un impact sur l'organisation du marché. La municipalité est en lien avec les commerçants afin d'en limiter les conséquences et d'étudier les solutions d'accompagnement nécessaires. Le reste du marché couvert demeure ouvert et fonctionne normalement.

Perspective

Cette situation confirme la nécessité d'engager une réflexion sur un marché plus moderne et mieux adapté aux besoins actuels, garantissant à la fois sécurité et confort d'usage.

Un travail est engagé en ce sens et la municipalité communiquera prochainement sur les orientations et le calendrier du projet.

Déclaration du maire

Pour Pierre Bernardaud, Maire de Saint-Palais-sur-Mer, « Notre priorité est de garantir l'activité du marché, en particulier pour la saison haute qui est décisive pour le chiffre d'affaires de nos commerces, sans transiger avec la sécurité. Avec Agnès Hillairet, déléguée à la vie économique, nous sommes en lien quasi quotidien

avec les commerçants du marché pour mettre en place ensemble les bonnes solutions, le plus rapidement possible. Nous avons un marché d'une qualité exceptionnelle, et plus que jamais dans les prochaines semaines, j'invite tous ceux qui y sont attachés à soutenir ses commerçants. ».

Contacts :

Elue référente

Agnès Hillairet

06 08 72 70 95

a.hillairet@stpalaissurmer.fr

Service communication

05 46 23 54 28

communication@stpalaissurmer.fr